ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SHERIF

D'une Vaste Propriété de Valeur et Améliorée du Deuxième District,

Formant le coin de

l'Avenue City Park et la rue Alexander et les rues Dumaine et Alexander

(ILET : RUE NORD HENNESSEY),

consistant d'une bâtisse en briques à deux étages (avec grand hangar),

Portant le No Municipal 902 rue Alexander et No 902 Avenue City Park et un cottage simple portant le No Municipal 924 Avenue City Park.

(en face du vieux City Park dans un splendide et désirable voisinage où les propriétés de valeur augmentent constamment.

Edward P. Coisin vs Joseph Chetta.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,836—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 janvier 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Une portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et dépendances et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, située dans le Deuxième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 570, borné par l'avenue City Park, autrefois le Chemin de la Métairie, les rues Alexander, Nord Hennessey, autrefois Napoléon, et Dumaine, mesurant trente-quatre pieds trois pouces et quatre lignes de face à la rue Alexander, deux cent quatre pieds un pouce de face sur ladite avenue City Park, autrefois Chemin de la Métairie, cent soixante-douze pieds onze pouces et deux lignes de face sur ladite rue Dumaine et cent quarante pieds dix pouces et six lignes en profondeur sur une ligne s'étendant parallèle à la rue Nord Hennessey, de la rue Dumaine à l'avenue City Park le tout d'après un plan ou certificat d'arpentage dressé par H. L. Zander, voyer, le 3 novembre 1910, un imprimé bleu de cela est annexé, faisant partie de l'acte d'achat du défendeur passé pardevant Benjamin Ory, notaire, le 2 novembre 1910. Ladite portion de terre est composée des lots originaux, désignés par les Nos un, deux, trois, quatre et cinq, sur un plan dressé par Alion D. D'Hémécourt, voyer, daté du 4 septembre 1842, annexé à un acte passé pardevant Joseph Guvillier, notaire le 17 janvier 1844.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le demandeur.
15 déc—15 16 22 29—janv 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District.

Rue Deuxième, entre les rues Prieur et Johnson (Ilet rue Troisième).

Emanuel L. Weil vs John H. Herman Jr et Joseph F. Herman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 98,818 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 janvier 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque façon en dépendant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 436, borné par les rues Deuxième, Troisième, Prieur et Johnson, désignés sur un devis annexé à un acte pardevant F. J. Dreyfous, notaire en cette ville, le 22 avril 1908, comme lots Numéros trois, quatre et huit. Les lots Nos 3 et 4 sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds de face à la rue Deuxième sur cent pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles. Le lot No 8 mesure trente et un pieds de face à la rue Deuxième sur cent pieds de profondeur, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.
15 déc—15 22 29—janv 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF

Les 17 et 19 Janvier 1912

D'un grand assortiment de meubles de maison de haut grade, installations, divers, etc.

AUSSI 4 PIANOS, BOITES A MUSIQUE, CHANDELIERS EN CRISTAL, EVENTAILS A ROTATION, Etc, Etc.

Natalie Maestri vs Jessie Orloff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98 934 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, AUX DATES CI-DESSUS MENTIONNEES, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir—

I Le Mercredi, 17 janvier 1912, dans le local 1547 rue Iberville,

Un grand lot de meubles de maison assortis, installations, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Aussi 2 Pianos, etc.

II. Le Vendredi, 19 janvier 1912, dans le local No 1407 rue Canal.

Un grand lot de meubles de maison assortis, installations, divers, etc, d'après l'inventaire enregistré.

Aussi 2 Pianos, boites à musique, etc.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
John Wagner, avocat pour le demandeur.
6 jan—6 12 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Septième District,

Formant le coin des rues Cohn et Adams (carré des rues Burdette et Spruce), les améliorations se composant de 2 maisons doubles, portant les Nos municipaux 7701 7703 et 7705-7707 de la rue Cohn.

German American Homestead vs Mme Louisa Dorsey, veuve de Samuel Jenks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 98 941 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 février 1912, à midi, le propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits qui y appartiennent et dépendances de cette ville, dans l'ilet No 152, borné par les rues Cohn, Adams, Burdette et Spruce. Laquelle dite portion de terre mesure soixante pieds de face à la rue Cohn, sur une profondeur entre lignes parallèles et de face à la rue Adams de quatre-vingt dix pieds. Etant composée de la portion de façade des lots designés par les Nos neuf et dix sur un plan de C. M. Williams, daté du 19 décembre 1904 et annexé à un acte passé pardevant B. Rouen, notaire, le 25 novembre 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Roger Meunier, avocat de la demanderesse.
6 jan—6 12 19 26—fév 2 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Cinquième District.

Rue Wagner (anciennement Washington) dans l'ilet borné par l'avenue Webster, et les rues Diane (ci-devant Decatur) et De Armas.

F. D. Charbonnet, Jr., vs Mme Charles Hicks.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 98,772—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième district de cette ville, dans l'ilet No 197 borné par l'avenue Webster, les rues Wagner, anciennement Washington, Decatur, maintenant Diana et De Armas, conformément à une sub division dudit ilet par Charles Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 6 mai 1898, annexé à un acte passé pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 novembre 1898 ; ledit terrain est désigné par le No sept dudit carré, et mesure trente-deux pieds deux pouces et deux lignes de façade rue Wagner sur une profondeur de cent vingt-quatre pieds trois pouces sur la ligne du côté du terrain No 8, et cent vingt-quatre pieds trois pouces et six lignes de profondeur sur la ligne du côté du terrain No six

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
H. W. Bierhorst, avocat pour le demandeur.
6 jan—6 12 19 26—fév 2 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District.

Portant le No municipal 1326 rue Deuxième et formant le coin de la rue Colisée.

Mercier Realty and Investment Co. Inc. vs Mary Walker Mansfield, veuve de Francis T. Copp.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 98,968—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 1er février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 182, borné par les rues Deuxième, Colisée, Troisième et Chestnut, ladite portion de terre est désignée par la lettre A sur un devis dressé par D. H. Brosnan, député voyer de ville, daté du 17ème jour d'avril 1893, et annexé à un acte passé pardevant W. R. Ker, notaire, le 9me jour de mai 1893, et mesurant soixant-quinze pieds trois pouces de face à la rue Deuxième, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Colisée de cent douze pieds onze pouces et sept lignes. Ladite portion de terre formant l'encoignure des rues Deuxième et Colisée et est composée de la partie de façade des lots désignés par les Nos 15, 16, 17 et 18 sur un plan dressé par B. F. Nichols voyer, sous date du 23 janvier 1867 et déposé pour références en l'étude de C. R. Stringer, ancien notaire. La bâtisse est désignée par le No municipal, 1328 rue Deuxième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour la demanderesse.
30 déc—30—janv 4 11 18 25 31—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 2608 et 2610 rue Peniston, entre les rues Robertson et Magnolia

Tontonia Loan and Building Company vs Mme Margaret Skelly-Wright, épouse de James E. Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 98,925—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 1er février 1912 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 627, borné par les rues Peniston, Général Taylor, Robertson et Magnolia, désigné comme lot No 3 et la moitié du lot No 4, ledit lot 3 commence à un point soixante-et-un pieds deux pouces du coin de la rue Robertson et mesure trente pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds ; ladite moitié du lot No 4 est contigue au lot 3 et mesure quinze pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dart, Kernan & Dart, avocats pour la demanderesse.
30 déc—30—jan 4 11 18 25 31—fev 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur dans le Troisième District.

Portant le No municipal 2119 avenue Esplanade, entre les rues Galvez et Miro.

Provident Building and Loan Association vs Edmond Cabiro.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 99,080 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte faisant partie, situés dans le Troisième District de cette ville dans le carré borné par l'avenue Esplanade et les rues Kerlerec, Galvez et Miro, désignés par les Nos Un et Deux dans le carré No 1042. Ledit terrain No Un mesure trente-six pieds de façade à la rue Esplanade : quinze pieds, six pouces sur la ligne inférieure par une profondeur sur la ligne oblique la plus proche de la rue Miro de quatre-vingt six pieds, sept pouces, et de quatre-vingt cinq pieds, sept pouces et six lignes sur la ligne divisant ledit terrain du terrain No Deux ; et le terrain No Deux a trente pieds de façade rue Esplanade sur une profondeur de cent six pieds et sept pouces entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan de Dilli et Denouilly, ingénieurs civils, daté le 3 mars 1866. Les améliorations sur ladite propriété portent le numéro municipal 2119 de la rue Esplanade.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Henriques & Duchamp, avocats pour la demanderesse.
6 jan—6 12 19 26—fév 2 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif d'un "Kimball Grand Piano."

Stock & Company vs Mr & Mrs Geo. Riley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 94,214—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Junius Hart Piano Co. Ltd, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés le MERCREDI, 24 janvier 1912, à 10:30 a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir :

Dans la Junius Hart Piano House Ltd, Nos 703-705 rue Canal.

Un Kimball Grand Piano.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
H. W. Robinson, avocat pour la demanderesse.
13 jan—1318 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif de la propriété connue comme l'Ile Demourelle,

(Anciennement Ile D'Hémécourt).

Dufour-Bertrand Feed Co vs Sylvain Gabany.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 96,943—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 février 1912, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre faisant partie des terres désignées par les lettres C et D, sur un plan dressé par Bringier, annexé à un acte de partage exécuté entre les légataires résidant de Alexander Milne, pardevant Achille Chiapella, notaire, ladite portion de terre étant comprise sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 2me jour de juin 1859 et laquelle est annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, en cette ville, le 7me jour de septembre 1859 étant vendu par Milne Asylum pour Orphelinat de filles sans ressources audit Jules Allen D'Hémécourt de ladite portion de terre en les lettres O et P et le Bayou St-Jean. La terre étant maintenant connue comme l'Ile Demourelle et anciennement connue comme l'Ile D'Hémécourt. Etant la même propriété acquise par Sylvain Dedebant de James Demourelle le 16 février 1905, et enregistré dans le livre des transferts 200, folio 314 enregistré au bureau des hypothèques livre 814, folio 76.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles I. Denechaud, avocat pour la demanderesse
13 jan—13 19 26—fév 2 9 14 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District,

Portant le No Municipal 1025 rue Eliza, (Ilet borné par les Avenues Atlantic et Pacific et la rue Evelina.

Morris Michaelis vs Charles P. Whelan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,141 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 février 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre mesurant quatre-vingt-treize pieds huit pouces à la rue Eliza, commençant à une distance de trente pieds du coin de l'Avenue Atlantic, dans l'ilet borné par ces rues et Evelina et l'Avenue Pacific, ledits lots s'étendant à une distance de quatre-vingt-treize pieds huit pouces vers l'Avenue Pacific et ayant une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-six pieds six pouces ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La susdite portion de terre est contigue au lot A et est faite des lots 1, 2, 3 et 4, qui restent après la formation du lot A ci-dessus décrit.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Titche & Rogers, avocats pour le demandeur.
13 jan—13 19 26—fév 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Quatrième District.

Portant le No municipal 2926 rue Troisième.

German American Homestead vs Mme Lena Marsala, épouse de Joseph Valenti et Joseph Valenti, son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98,399—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er février 1912 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, dans le Quatrième District de cette ville, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 403, borné par les rues Troisième, Quatrième, Willow (autrefois Martin) et Claiborne, sur un plan dressé par A. De Young, le 1er février 1864 et déposé pour référence en l'étude de William Shannon, ancien notaire en cette ville ; le lot mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt-sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles et commence à une distance de quatre vingt-huit pieds, neuf pouces de face à la rue Claiborne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Roger Meunier, avocat pour la demanderesse.
30déc—30—jan 4 11 18 25 31—fév 1

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Philip Félix Herwig.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,618 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte présenté par Mme Rosemonde E. Kunis exécutrice testamentaire dative de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart, Kernan & Dart, avocats. 10 jan—10 14 19

Succession de Pierre Isidore Ticoniet et Adèle Burke, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 212—Division E — Attendu que Mlle Julia Paysal, femme sole a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Pierre Isidore Ticoniet et Adèle Burke, son épouse, décédés intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Arthur B. Leopold, avocat. 10 jan—10 14 19

Succession de Guy M. Horner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 98 718.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John D. Rouse, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jessy Benedict Gessner avocat. 10 jan —10 14 19.

VENTES A L'ENCAN

Stroudback, Stern & Gumbel. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Catherine Friedrich, Veuve du Docteur Tobias Nagel.

No 98,196—Cour Civile de District, Div. D. Magnifique résidence simple à deux étages et moderne. No 4539 rue du Canal, Encoignure de la rue Olympia.

LOCATION DE CHOIX.

PAR STROUDBACK, STERN & GUMBEL Ltd.,—Leonard L. Stern, encanteur — MARDI, le 16 janvier 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 11 décembre 1911, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir ;

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Olympia, Murat et Iberville, ledit lot formant le coin des rues Canal et Olympia et mesurant 30 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur et façade à la rue Olympia, de cent vingt pieds.

Ladite propriété est connue par le numéro municipal 4539 rue du Canal et comprend une résidence simple à deux étages, ayant grande galerie sur le devant et en arrière, vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office, 4 chambres, chambre à bain, gaz, électricité, connexions d'eau et d'égout, fenêtres entourées de toile métallique.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, devant être représentée par billets de l'acquéreur pour montants égaux, payables respectivement en un et deux ans après date, et stipulant de porter intérêt au taux de sept pour cent par an de la date jusqu'au paiement, et devant être garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur ladite propriété, avec toutes les clauses usuelles de sécurité.

L'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1912 au-dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication et devant être déposé chez

STROUDBACK, STERN & GUMBEL, Ltd.
Encanteurs.
MM. Buck, Walshe & Buck, avocats.
14 déc—14 17 24 31—jan 7 14 16

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Emplacements de Commerce et de Résidence de Valeur,

Nos 3005-3007 Avenue Tulane, près du coin de la Rue Gayoso.

Les Améliorations Consistent d'une Résidence ayant Six Chambres, Grand Magasin Epicerie et Grand Entrepôt. Maintenant Occupé comme Magasin de Fourrage et Résidence.

Succession de K. V. Glas Sr.

No 98,584—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur. — Bureau No 808 rue Perdido — JEUDI, le 15 février 1912, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 9 janvier 1912, signé par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Tulane, autrefois rue Commune, les rues Baudin, Gayoso et Sud Salcedo, ledit lot est désigné par le No Deux, sur un plan dressé par George de Armas, voyer, daté du 22 décembre 1902 et annexé à un acte de Robert Legier notaire, daté du 2 février 1903, d'après lequel plan ledit lot commence à une distance de trente-cinq pieds onze pouces et sept lignes de l'encoignure de l'avenue Tulane et de la rue Gayoso ; et mesurant trente-cinq pieds, onze pouces et sept lignes de face à l'avenue Tulane sur cent dix-sept pieds, trois pouces et deux lignes de profondeur sur ladite ligne le plus près de la rue Gayoso et le divisant du lot No un, sur ledit devis, cent vingt-trois pieds, huit pouces et deux lignes sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No trois sur ledit devis, et trente-cinq pieds, cinq pouces de largeur dans le fond.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ; la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété avec le pacte de "non alienando," et toutes les autres clauses de sécurité, cinq pour cent d'honoraires d'avocat, en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets ; et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère, les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1912, et pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication chez

LOUIS HUFFT, Encanteur,
808 rue Perdido.
H. W. Robinson, avocat pour l'administratrice.
14 janv—14 21 28—fév 4 11 15

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de John Klein.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,270—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William H. Byrnes Jr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Charles Louque, avocat.
17 jan —17 21 26

Succession de Anna Honorah Woods

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 98,816 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Maggie Woods ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier. — M. J. Taylor, avocat.
16 jan—16 20 25

Succession de John J. Frawley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99 215—Division D—Attendu que Mary Finnorn, veuve de John Joseph Frawley, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John J. Frawley, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier —John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats
11 jan—11 15 20

Succession de Chas. H. Dolcen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 94 211— Division D— Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par L. R. Hoover, exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour — THOMAS CONNELL, Greffier.— E. A. Parsons, avocat.
12 janv—12 16 21

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES :

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.